

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

RENCONTRE SPÉCIALE - MATIÈRES ORGANIQUES

Procès-verbal d'une réunion de la Commission du développement durable et de l'environnement tenue au Service du développement durable et de l'environnement, le **26 AVRIL 2018**, à 8h00.

Sont présents :

- M. Simon-Olivier Côté, président, conseiller municipal
- M. Kevin Armstrong, conseiller municipal
- M. Michel Thiffault, conseiller municipal
- Mme Catherine Dufour Rannou, citoyenne
- M. Frédéric Gagnon, citoyen
- M. Claude Villeneuve, citoyen
- M. Denis Simard, directeur général adjoint
- M. Denis Bernier, directeur, Service du développement durable et de l'environnement
- Mme Nancy Bourgeois, coordonnatrice de projets, Service du développement durable et de l'environnement

Invités :

- M. Bruno Gagnon, conseiller financier, Service du développement durable et de l'environnement

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion ;
2. COLLECTE des matières organiques :
 - 2.1. Volet social
 - 2.2. Volet technique
 - 2.3. Volet financier
 - 2.4. Discussions
 - 2.5. Recommandations
3. TRAITEMENT des matières organiques :
 - 3.1. Volet social
 - 3.2. Volet technique
 - 3.3. Volet financier
 - 3.4. Discussions
 - 3.5. Recommandations
4. Autres sujets :
 - 4.1. _____
 - 4.2. _____
5. Fermeture de la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Simon-Olivier Côté souhaite la bienvenue à tous. Il rappelle que les dernières consultations publiques, portant sur la collecte et le traitement des matières organiques, ont été réalisées en réponse à la demande de la population consultée en 2016 dans le cadre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Il avait alors été demandé par les citoyens de pousser la réflexion plus loin quant au traitement des matières organiques par biométhanisation.

2. COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Monsieur Denis Bernier présente les résultats de la grille d'analyse de risques liée au mode de collecte. Des discussions sont engendrées en regard du volet social, technique et financier associé aux différentes options.

De façon générale, ce qui ressort des consultations c'est que :

- Les citoyens s'inquiètent des débouchés pour la valorisation des sacs de plastique et des risques associés au prétraitement;
- Globalement, les gens préfèrent le bac parce qu'il s'agit d'un moyen connu et utilisé dans plusieurs municipalités;
- La principale inquiétude soulevée en regard du bac concerne la diminution du nombre de collecte de résidus ultimes.

Un calendrier, intégrant la collecte des ordures ménagères aux deux semaines et la collecte des matières organiques à la semaine l'été et une fois par mois l'hiver, est présenté, à titre d'exemple, aux membres. Ce scénario reste à valider, mais il respecterait le cadre financier global relié aux collectes et permettrait de sécuriser les citoyens en regard des services offerts.

VS-CDDE-2018-11

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay devra respecter l'interdiction gouvernementale d'enfouir des matières organiques à la fin de 2020;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a analysé et présenté à ses citoyens trois modes de collectes possibles pour son territoire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a reçu des commentaires, une pétition et des mémoires de ses citoyens et que ceux-ci ont été intégrés dans l'analyse permettant la détermination de la solution de collecte optimale;

CONSIDÉRANT que les travaux de la commission sur ce dossier sont concluants.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay enclenche le processus d'acquisition de bacs bruns, élabore un plan de communication, planifie le déploiement des bacs bruns sur le territoire de la Ville, demande des offres de service afin de collecter les matières organiques triées à la source par ses citoyens et de traiter de façon intérimaire ces matières le temps de construire l'infrastructure municipale requise.

3. TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

Monsieur Denis Bernier présente les résultats sommaires (certaines informations sont à préciser) de la grille d'analyse de risque et de la consultation publique. Des discussions sont engendrées en regard du volet social, technique, environnemental et financier associé aux différentes options de traitement des matières organiques.

Des informations additionnelles étant requises, les membres de la commission proposent de reporter les discussions à une séance ultérieure.

4. AUTRES SUJETS

Aucun.

5. FERMETURE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 10h15

M. Simon-Olivier Côté, président et conseiller municipal

M. Denis Bernier, ing., M.Env., directeur
Service du développement durable et de l'environnement